

Règlement de consultation

Objet de la consultation :

**Marché de maîtrise d'œuvre portant sur
le suivi des travaux d'interconnexion d'eau potable de**

**Courville-sur-Eure / Saint-Lupercé
Saint-Denis-des-Puits / Le Thieulin
Le Thieulin / Friaize**

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes Entre Beauce et Perche

Avril 2019

Communauté de Communes entre Beauce et Perche
2 rue du Pavillon
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél. : 02 37 24 32 45
Mail : contact@entrebeauceetperche.fr

Objet de la mission :

- Maitrise d'œuvre des travaux d'interconnexion des réseaux eau potable entre :
 - Courville-sur-Eure (Lancey) et Saint-Luperce (4 km de réseaux)
 - Saint-Denis-des-Puits (Le Bois Roger) et Le Thieulin (2,4 km de réseaux)
 - Le Thieulin et Friaize (2,7 km de réseaux)

- Estimation financière des travaux suite à l'étude de faisabilité : 1 109 000,00 € HT

- Contraintes : Route départementale, réseau eaux pluviales, etc.

Contenu de la mission :

Le présent marché est constitué des éléments suivants :

- Etablissement de l'avant-projet (AVP)
- Etablissement du projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Contrôle de conformité des plans d'exécution de l'entreprise (VISA)
- Direction de l'exécution des travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)
- Aide au maître d'ouvrage pour communiquer aux usagers de l'eau sur les travaux envisagés (réunions publiques, courrier d'information...)

Le contenu de la mission de maîtrise d'œuvre est celui qui figure à l'annexe III de l'arrêté du 21 décembre 1993, à savoir :

➤ Avant-Projet - Projet

Les études d'avant-projet et projet, ont pour objet de :

- confirmer la faisabilité de la solution retenue,
- préciser la solution retenue, déterminer ses principales caractéristiques, la répartition des ouvrages et leurs liaisons,
- vérifier la compatibilité de la solution retenue avec les contraintes du site,
- établir l'estimation du coût prévisionnel des travaux.

➤ Assistance pour la passation des contrats de travaux

L'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux, sur la base des études qu'il a approuvées, a pour objet de :

- préparer la consultation des entreprises,
- analyser les offres des entreprises,
- vérifier tous les plans d'exécution,
- établir le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux.

➤ Contrôle de conformité des plans d'exécution (VISA)

L'examen de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse faites par le ou les entrepreneurs ainsi que leur visa par le maître d'œuvre ont pour objet d'assurer au maître de l'ouvrage que les documents établis par l'entrepreneur respectent les dispositions du projet établi par le maître d'œuvre.

➤ Direction de l'exécution des travaux (DET)

La direction de l'exécution du ou des contrats de travaux qui a pour objet de:

- s'assurer que les documents d'exécution ainsi que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études effectuées,
- assurer la participation aux réunions de chantier hebdomadaire,
- assurer le suivi des travaux en dehors des réunions in-situ.

➤ Assistance aux opérations de réception (AOR)

L'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement a pour objet :

- d'organiser les opérations préalables à la réception des travaux,
- d'assurer le suivi des réserves,
- de procéder à l'examen des désordres signalés par le maître de l'ouvrage.

Documents disponibles :

- Etudes de faisabilité réalisées en 2019

Mode de passation :

- Marché public de prestations intellectuelles – procédure adaptée

Délai d'exécution :

Date de début de mission : fin avril 2019

Contenu des offres :

- Devis estimatif détaillé
- Note méthodologique sur les modalités de l'intervention
- En application des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics, une déclaration sur l'honneur ou des certificats et attestations DC4, DC5, DC7, Code du Travail, carte professionnelle, références ou documents similaires qui justifient que le candidat a déjà exécuté des études similaires.

Critères de choix des offres :

- Valeur technique de l'offre..... 50 %
- Prix de la prestation..... 50 %

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront faire parvenir une demande à :

Communauté de Communes entre Beauce et Perche
2 rue du Pavillon
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél : 02 37 24 32 45
Mail : contact@entrebeauceetperche.fr

Modalités de réception des offres :

La candidature est à déposer sur le profil acheteur de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

<https://www.amf28.org/entrebeauceetperche>
*un compte entreprise est nécessaire pour répondre au marché,
le code d'accès est le suivant : Eau2019*

Le dépôt de la candidature et de l'offre devra intervenir avant le :

Vendredi 26 avril 2019 à 12 h 00